

Utilisez le formulaire 72U si:

- vous avez déposé une requête de divorce contre l'intimé et vous déposez aussi un motion pour une ordonnance provisoire incluant une pension alimentaire pour enfants.

- vous déposez une motion pour varier une ordonnance de pension alimentaire pour enfants.

1. Au début de chaque formule, veuillez toujours inscrire le numéro du dossier, et l'intitulé de l'instance. Veuillez voir l'exemple 1 pour l'intitulé de l'instance.

2. Indiquez les coordonnées de l'autre parent ici.

3. Laissez cette section vide. Le personnel de la cour le remplira après que vous aurez soumis le formulaire. Ils inscriront ici la date de l'audience ici.

4. Indiquez l'ordonnance que vous demandez à la cour. Si vous demandez une ordonnance provisoire pour la pension alimentaire pour enfants avec un divorce, cochez la première case. Si vous demandez une modification d'une ordonnance de pension alimentaire pour enfants, cochez la deuxième case.

5. Indiquez les noms complets, âges, et dates de naissance de tous les enfants pour lesquels vous demandez une pension alimentaire.

Exemple 9. Avis de Motion (Formule 72U)

Court File Number

IN THE COURT OF KING'S BENCH OF NEW BRUNSWICK
FAMILY DIVISION JUDICIAL DISTRICT OF

BETWEEN:

APPLICANT

- and -

RESPONDENT

NOTICE OF MOTION (FORM 72U)

TO:

The applicant will apply to the court at (*specific location*) _____, on the day of _____, 20____, at _____ a.m. (or p.m.) for the following order (*state the grounds to be argued, including a reference to any statutory provision or rule to be relied on*):

(Please check appropriate box or boxes.)

1. Child support for the following children:

- interim order *or*
- variation (*or rescission or suspension*) of attached order

Age Date of birth

N° du dossier **DFD-00-0000**

COUR DU BANC DU ROI DU NOUVEAU-BRUNSWICK
DIVISION DE LA FAMILLE CIRCONSCRIPTION
JUDICIAIRE DE **Fredericton**

ENTRE : ¹

Marie Anne Cormier

REQUÉRANT

- et -

Robert Alain Savoie

INTIMÉ

Avis de Motion (Formule 72U)

À : **chemin Marguerite, VilleNatale, N-B A18 3C4, rsavoie@courriel.com**²

Le requérant demandera à la cour à (*lieu précis*) _____, le _____, 20____, à _____ h, l'ordonnance qui suit (*Indiquer les motifs à discuter, y compris les renvois à toute disposition législative ou à toute règle invoquée*) :³

(Veuillez cocher la ou les cases appropriées.)⁴

1. Ordonnance alimentaire au profit des enfants suivants :

- ordonnance provisoire *ou*
- modification (*ou abrogation ou suspension*) de l'ordonnance annexée

Âge Date de naissance

Sophie Anne Savoie 5 ans 15 Mars 2020⁵
Jean Pierre Savoie 2 ans 23 janvier 2023

Exemple 9. Avis de Motion (Formule 72U) PAGE 2

(If claiming special expenses, please specify nature and amount, where possible, of the expense(s) claimed and name of child(ren) for which expense(s) is (are) claimed.)

Amount claimed	Name of child
----------------	---------------

(State the grounds to be argued including a reference to any statutory provision or rule to be relied on. If claiming an amount that is different from the table amount and is not a special expense, please specify the amount. Please attach affidavit specifying the reasons upon which you are relying for departure from the table amount.)

(Si vous demandez des dépenses spéciales, veuillez en préciser, si possible, la nature et le montant et le nom de l'enfant pour qui ces dépenses sont sollicitées.)

Nature des dépenses	Montant sollicité	Nom de l'enfant
Garde d'enfants	765 \$/mois	Sophie Anne Savoie Jean Pierre Savoie

(Indiquer les motifs à discuter, y compris les renvois à toute disposition législative ou à toute règle invoquée. Si vous demandez un montant qui diffère du montant figurant à la table, et qui n'est pas une dépense spéciale, veuillez en préciser le montant. Veuillez joindre un affidavit indiquant les raisons sur lesquelles vous appuyez pour demander un montant autre que celui qui apparaît à la table.)⁷

voir pièce jointe **9a**

Particulars of Previous Order:

Date of previous order:

Amount paid under previous order:

2. Parenting order with respect to the following children:

- interim order or
- variation (or rescission or suspension) of attached order

Previous parenting arrangements:

Date of previous order:

Précisions sur l'ordonnance antérieure :⁸

Date de l'ordonnance antérieure : **September 15, 2025**

Montant payé en vertu de l'ordonnance antérieure : **580 \$**

2. Ordonnance parentale à l'égard des enfants suivants :⁹

- ordonnance provisoire ou
- modification (ou abrogation ou suspension) de l'ordonnance annexée

Ententes parentales antérieures :

Date de l'ordonnance antérieure :

Si vous demandez les dépenses spéciales, énumérez-les ici avec les montants précis. Pour plus d'informations concernant les dépenses spéciales, veuillez voir la section 7 des [Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants: étape par étape](#).

7. Indiquez exactement l'ordonnance que vous demandez à la cour. Si il n'y a pas assez d'espace, vous pouvez l'écrire sur une feuille séparée et la joindre au formulaire.

8. Indiquez la date de l'ordre précédent, s'il y en a une. Indiquez aussi le montant de pension alimentaire pour enfants ordonnée en vertu de l'ordonnance précédente.

9. Vous devez remplir cette section si cette motion comprend également une demande pour une ordonnance parental provisoire ou modifiée. Si non, rayez cette section.

Exemple 9. Avis de Motion (Formule 72U) PAGE 3

10. Vous devez remplir cette section si vous demandez une autre mesure pas encore mentionnée dans cette formule.

11. Énumérez une liste des documents que vous utiliserez pour l'audience. Si il n'y a pas assez d'espace, vous pouvez l'écrire sur une feuille séparée et la joindre au formulaire.

12. Indiquez si vous utiliserez le français ou l'anglais lors de l'audience.

13. Indiquez si des procédures judiciaires ont déjà été engagées concernant ce sujet. Par exemple, une ordonnance parental ou pour la pension alimentaire.

3. Other claim (*Please specify. State the relief sought and the grounds to be argued, including a reference to any statutory provision to be relied on.*)

Upon the hearing of the motion, the following affidavits or other documentary evidence will be presented: (*list the documentary evidence to be used at the hearing of the motion*)

You are advised that:

- (a) you are entitled to issue documents and present evidence at the hearing in English or French or both;
- (b) the applicant intends to proceed in the _____ language; and
- (c) if you intend to proceed in the other official language, an interpreter may be required and you must so advise the court administrator at least 7 days before the hearing.

4. If you are applying for a parenting order or an order for child support or spousal support, you will need to tell the court about:

- any criminal or child protection cases or orders that involve you or the other party, or
- any restraining or protection orders or applications against one of you.

The judge will use this information to help ensure that any orders in this proceeding do not conflict with other orders or proceedings.

The following are all other court proceedings involving one or both parties to the proceeding or any of the children: (*Give the name of the court, the court file number, the kind of order the court was asked to make and what order, if any, the court made. If the proceeding is not yet completed, give its current status.*)

3. Autre demande (*Veillez préciser. Indiquez les mesures de redressement sollicitées et les motifs à discuter, y compris les renvois à toute disposition législative invoquée.*)¹⁰

Sans objet

À l'audition de la motion, les affidavits ou les autres preuves littérales suivants seront présentés : (*énumérez les preuves littérales qui seront utilisées lors de l'audition de la motion*)¹¹

voir pièce jointe **9b**

Sachez que :

- (a) vous avez le droit dans la présente audition, d'émettre des documents et de présenter votre preuve en français, en anglais ou dans les deux langues;
- (b) le requérant a l'intention d'utiliser la langue **français**¹²; et
- (c) si vous avez l'intention d'utiliser l'autre langue officielle, les services d'un interprète pourront être requis et vous devrez en aviser l'administrateur de la cour au moins 7 jours avant l'audition.

4. Si vous demandez une ordonnance parentale ou une ordonnance alimentaire au profit d'un enfant ou d'un époux, vous devrez mentionner à la cour les éléments suivants :

- toute affaire ou ordonnance pénale ou de protection de l'enfance qui vous vise, ou qui vise l'autre partie;
- toute ordonnance ou demande d'interdiction ou de protection contre l'un ou l'autre d'entre vous.

Le juge utilisera ces renseignements pour s'assurer que toute ordonnance rendue en vertu de cette instance n'est pas en conflit avec d'autres ordonnances ou instances.¹³

Toutes les instances judiciaires impliquant une ou les deux parties à cette instance ou tout enfant sont les suivants : (*Donnez le nom de la cour, le numéro du dossier, le genre d'ordonnance demandée et l'ordonnance rendue par la cour, s'il y a lieu. Si l'instance n'a pas été menée à conclusion, dites à quelle étape elle se trouve.*)

DECLARATION OF APPLICANT

- 5. I have read and understand this Notice of Motion. The statements of which I have personal knowledge are true, and those of which I do not have personal knowledge I believe to be true.
- I certify that I am aware of my duties under sections 7.1 to 7.5 of the *Divorce Act*.

DATED at

signature of applicant

STATEMENT OF SOLICITOR

6. (Where applicant has retained a solicitor)
I _____, solicitor for the applicant, certify that I have complied with the requirements of section 7.7 of the *Divorce Act*.

(Where in the circumstances it would clearly not be appropriate to discuss the matters in subsection 7.7(1) with the applicant, set out the circumstances.)

DATED at _____,
this _____ day of _____, 20__.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

- 5. J'ai lu l'avis de motion et j'en comprends le sens. Les faits qui y sont énoncés et dont j'ai une connaissance personnelle sont vrais et je crois être vrais ceux dont je n'ai pas de connaissance personnelle.¹⁴
- J'atteste que je suis conscient des obligations qui me sont imposées en application des articles 7.1 à 7.5 de la *Loi sur le divorce*.¹⁵

FAIT à Fredericton, le 10 juillet, 2025.¹⁶

*Marie A Cormier*¹⁷

signature du requérant

Marie A. Cormier, requérante¹⁸

DÉCLARATION DE L'AVOCAT¹⁹

6. (Si le requérant a retenu les services d'un avocat)
JE SOUSSIGNÉ _____, avocat du requérant, atteste m'être conformé aux exigences prévues à l'article 7.7 de la *Loi sur le divorce*.

(Si les circonstances en l'espèce sont telles qu'il serait inapproprié de discuter des questions visées au paragraphe 7.7(1) avec le requérant, indiquez ces circonstances.)

FAIT à le _____ 20_____.

signature de l'avocat

14. Cochez cette case pour indiquer que vous avez lu et compris ce formulaire, et que les informations que vous avez fournies sont exactes.

15. Cochez cette case pour déclarer que vous comprenez vos obligations en vertu de l'article 5 de la *Loi sur le droit de la famille*. Voir l'article 18 à la page 52 pour un aperçu.

16. Le lieu et la date où vous avez signé le formulaire.

17. Votre signature.

18. Votre nom, écrit lisiblement.

19. Si vous n'avez pas d'avocat, rayez cette section.

20. Décrivez précisément l'ordonnance que vous demandez à la cour. Citez les lois qui lui permettent de rendre l'ordonnance souhaitée. Par exemple, la *Loi sur le droit de la famille*, la *Loi sur le divorce* et les *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants* contiennent des dispositions souvent pertinentes dans ce type de situation.

9a

L'ordonnance demandée²⁰

1. Une ordonnance variant l'ordonnance datée le 15 septembre 2025, selon l'article 22(1) de la *Loi sur le droit de la famille*.
2. Une ordonnance que Robert Alain Savoie, l'intimé, paye pour soutien des enfants de ce mariage, Sophie Anne Savoie et Jean Pierre Savoie, sous les sections 10, 12, et sous-section 11(1) du *Loi sur le droit de la famille* selon ses nouveaux revenus, et
 - a. Ces paiements soient effectués payables rétroactivement à partir du date de son augmentation de salaire, sous paragraphe 21(2)(i) de la *Loi sur le droit de la famille*; et
 - b. L'exécution des pensions alimentaires pour enfants sera assurée par le Bureau de l'exécution des ordonnances alimentaires.
3. Robert Alain Savoie, l'intimé, soit requis de continuer de payer tous les assurances santé et plans dentaires auxquels il peut être autorisé par son employeur au profit de son conjoint, Marie Cormier, et au profit des enfants, Sophie Savoie et Jean Savoie.
4. Robert Alain Savoie, l'intimé, soit requis de contribuer au dépenses spéciaux (garde d'enfants) à un taux proportionnel à nos revenus selon l'article 7 des *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants*.
5. Les coûts; et
6. Tous autres jugements que la Cour considère juste.

9b

Les affidavits et autres documents de preuve qui seront utiliser sont :²¹

- a) Affidavit de Marie Cormier, requérante ; et
- b) État financier (72J) de Marie Cormier, requérante ; et
- c) Renseignements sur les revenus de Marie Cormier, requérante

21. Énumérez une liste des documents que vous utiliserez pour l'audience.